

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

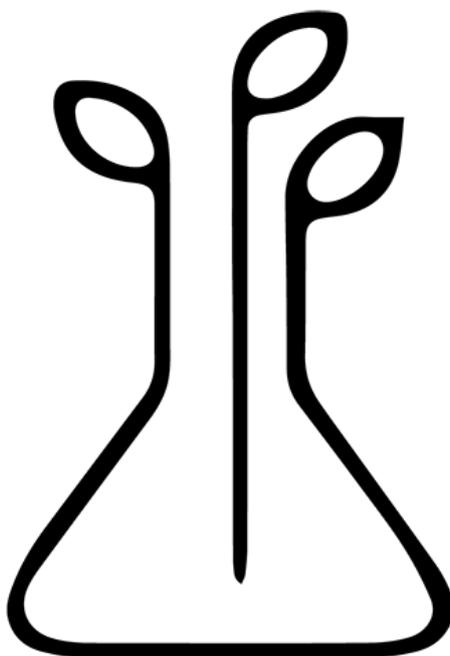
Conforme au SIMDUT 2015,

Loi sur les produits dangereux, Règlement sur les produits dangereux, Transports Canada.

Date de révision : 27 juillet 2025

SECTION 1 : Identification

Information	Détails
Identificateur de produit	Nom du produit : Protéine de blé hydrolysée liquide - 100 % Naturel Code du produit : BLEHYDRO
Utilisation recommandée	Actif naturel pour formulations cosmétiques (shampoings, crèmes, sérums, masques capillaires). Dosage recommandé : 0,5-5 % dans les formulations.
Restrictions d'utilisation	Usage externe uniquement dans des formulations cosmétiques. Ne pas utiliser pour des applications alimentaires ou internes.
Renseignements sur le fournisseur	Pure Arôme Laboratoire 3565 Boulevard Taschereau, Saint-Hubert, Québec, J4T 2G2, Canada Téléphone : (514) 500-5534 / Courriel : direction@purearome.com
Numéro de téléphone d'urgence	Pure Arôme Laboratoire : (514) 500-5534 (9h00 à 19h00 HNE) CANUTEC (urgence transport) : 1-888-CAN-UTEC (226-8832) ou *666 (cellulaire, Canada)



SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification des dangers

- Non classé pour les catégories SGH.

2.2 Éléments d'étiquetage

- Mot d'avertissement : Aucun.
- Mention d'avertissement : Aucune.
- Mentions de danger : Aucune.
- Conseils de prudence :
 - Prévention : Aucun spécifique.
 - Intervention : Aucun spécifique.
 - Stockage : Aucun spécifique.
 - Élimination : P501. Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée conformément aux règlements locaux.

2.3 Autres dangers

Possibilité de légère irritation oculaire ou cutanée. Aucun danger environnemental significatif. Non testé sur les animaux, reflétant l'engagement éthique de Pure Arôme Laboratoire pour le respect du bien-être animal.

2.4 Informations sur les ingrédients

Aucun au-dessus des seuils SGH.

SECTION 3 : Composition/information sur les ingrédients

3.1 Substances

Non applicable (mélange).

3.2 Mélanges

Non chimique. Protéine de blé hydrolysée liquide.

Nom chimique	Numéro CAS	Numéro CE	Concentration (% p/p)	Classification SGH
Hydrolyzed Wheat Protein	70084-87-6	274-001-1	50.0-60.0	Non classé
Eau	7732-18-5	231-791-2	40.0-50.0	Non classé

- Composants dangereux : Aucun au-dessus des seuils SGH.

Aucune information sur les dangers pour l'environnement. Hydrolyse conforme aux données du fournisseur, avec eau comme solvant. Origine 100 % végétale (hydrolyse enzymatique du blé non OGM). Non testé sur les animaux, reflétant l'engagement éthique de Pure Arôme Laboratoire pour le respect du bien-être animal.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Informations générales

4.1.1 Inhalation :

Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si symptômes.

4.1.2 Contact cutané :

Laver avec eau et savon pendant 15 min. Consulter un médecin si irritation ou symptômes cutanés.

4.1.3 Contact oculaire :

Rincer les yeux avec eau pendant 15 min. en écartant les paupières. Consulter un médecin si irritation persiste.

4.1.4 Ingestion :

Boire de l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Symptômes et effets

Sensibilisation cutanée possible (éruption, rougeur). Légère irritation oculaire possible (rougeur, larmoiement). Pas de risque majeur connu.

4.3 Soins médicaux

Fournir la FDS au personnel médical. Traitement symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Mousse, CO₂, brouillard d'eau.

5.2 Dangers spécifiques

Non inflammable (point d'éclair >100°C). Peut libérer CO, CO₂ en cas d'incendie.

5.3 Précautions pour pompiers

Appareil respiratoire autonome (SCBA), vêtements de protection.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles

Porter EPI : lunettes de sécurité, gants nitrile, vêtements longs. Ventiler la zone.

6.2 Précautions environnementales

Éviter le déversement dans les égouts ou cours d'eau.

6.3 Méthodes de nettoyage

Absorber avec sable, vermiculite ou autre matériau inerte. Collecter dans des contenants homologués. Laver la zone avec de l'eau.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Manipulation sécuritaire

Manipuler dans un endroit ventilé. Éviter contact avec peau/yeux. Agiter avant usage. À incorporer dans la phase aqueuse à froid ou <40°C.

7.2 Stockage

Stocker à 15-25°C dans un endroit sec, à l'abri de la lumière. Éviter les oxydants forts. Durée de conservation : 24 mois.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ingrédient	Numéro CAS	VLE (CNESST)	ACGIH TLV
Hydrolyzed Wheat Protein	70084-87-6	Non établie	Non établie

8.2 Contrôles d'exposition

- Contrôles techniques : Ventilation générale.
- EPI : Gants nitrile, lunettes de sécurité, vêtements longs.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Propriété	Valeur
Aspect	Liquide jaune pâle à ambré, légèrement visqueux
Odeur	Caractéristique, douce
pH	4,5 - 5,5 (solution à 10 %)
Point d'ébullition	~100°C (eau)
Point d'éclair	Non applicable (non inflammable)
Solubilité	100 % soluble dans l'eau
Densité	~1,10 g/mL
Volatilité	~45 % (eau)

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

- Stabilité : Stable dans des conditions normales.
- Conditions à éviter : Températures >40°C, contamination bactérienne.
- Matières incompatibles : Acides forts, oxydants forts.
- Produits de décomposition : CO, CO₂, ammoniac en combustion.
- Polymérisation : Ne se produit pas.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë : LD50 >5 g/kg (non toxique).
- Irritation : Légère possible pour les yeux ; non irritant pour la peau.
- Sensibilisation : Possible chez les personnes sensibles aux protéines de blé.
- Cancérogénicité : Non.
- Autres : Pas d'effets chroniques connus.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité : Faible.

12.2 Persistance : Biodégradable.

12.3 Bioaccumulation : Faible.

12.4 Mobilité : Élevée (soluble dans l'eau).

12.5 Autres effets : Aucun.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer dans une installation générale, conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux (RPD).

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Non réglementé (TMD) : Aucun (numéro ONU, classe de danger, ou groupe d'emballage).

SECTION 15 : Informations réglementaires

Canada : Conforme à LPD, RPD, SIMDUT 2015, TMD, CNESST. Liste sur DSL.

International : Conforme à SGH Rev. 9, TSCA, AICS, IECSC.

Éthique : Non testé sur les animaux, reflétant l'engagement éthique de Pure Arôme Laboratoire pour le respect du bien-être animal.

SECTION 16 : Autres informations

- **Date de révision** : 27-07-2025
- **Préparé par** : Service technique, Pure Arôme Laboratoire

- **Note** : Classification basée sur des données du fournisseur et réglementations en vigueur. Non testé sur les animaux, reflétant l'engagement éthique de Pure Arôme Laboratoire.

- **Avertissement de non-responsabilité** :
Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont basées sur les données scientifiques et réglementations en vigueur au moment de la rédaction, tirées de sources fiables sans tests sur les animaux conformément aux valeurs éthiques de Pure Arôme Laboratoire. Ces informations sont fournies de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée. Toutefois, Pure Arôme Laboratoire n'offre aucune garantie, exprimée ou implicite, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'adéquation de ces informations pour un usage particulier. L'utilisateur est responsable de vérifier l'adéquation des informations pour son application spécifique et de se conformer aux réglementations locales, provinciales, nationales et internationales applicables. Pure Arôme Laboratoire décline toute responsabilité pour les dommages, pertes, blessures ou réclamations découlant d'une mauvaise utilisation, d'un stockage inapproprié, d'une manipulation non conforme aux instructions de cette FDS, ou de toute autre action non recommandée. En cas de doute, contacter Pure Arôme Laboratoire au (514) 500-5534 ou un professionnel qualifié.
- **Abréviations** :
 - SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
 - SGH : Système Général Harmonisé
 - VLE : Valeur limite d'exposition
 - CNESST : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
 - TMD : Transport des marchandises dangereuses